

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS
LOCALES ET DES TRANSPORTS
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE WILAYA DE BLIDA
IDENTIFICATION FISCALE N° : 408002002009066

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n°23/12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi que les articles 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Protection Civile de la Wilaya de Blida lance un Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026, relatif à : "L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS D'INTERVENTION (Equipements face aux différents risques) "

LOT N°01: MATERIEL D'INTERVENTION DIVERS.
LOT N°02: MATERIEL D'INTERVENTION MEDICAL

Après évaluation et analyse des offres technique et financière, les résultats sont comme suit :

LOTN°	DÉSIGNATION DU LOT	SOUMISSIONNAIRE ATTRIBUTAIRE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT GLOBAL EN T.T.C (DA)		DÉLAI DE LIVRISON	OBSERVATION
				MONTANT PROPOSÉ	MONTANT APRÈS CORRECTION		
01	MATERIEL D'INTERVENTION DIVERS	BENAMOR CHAFIA	60/80	15 209 390.00	15 209 390.00	28 JOURS	LE MOINS-DISANT
02	MATERIEL D'INTERVENTION MEDICAL.	GUERRAT MUSTAPHA - G * SANTE -	55/80	6 047 223.00	6 047 223.00	20 JOURS	LE MOINS-DISANT

Conformément à l'article 56 de la loi n°23/12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi que l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens et presse électronique ou le BOMOP.

Les soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance aux résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher à la direction de la protection civile de la wilaya de Blida dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

DPC-09 /2026